

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Contribution enquête publique La côte du Moulin

De : >

Date : 20/10/2022 à 17:54

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Bonjour,

Je vous écris ce jour au sujet du projet éolien en cours sur la commune de Vésigneul.

La crise énergétique actuelle m'inquiète, et l'avenir de la planète est à 30 ans l'une de mes priorités.

J'ai entendu beaucoup de mal de l'éolien et de ses nuisances, surtout sonores ! Donc quand j'ai entendu parler du projet, je me suis renseignée. Finalement, je me suis rendue compte que les fermes éoliennes étaient de nos jours réglementées et que des mesures de bruit étaient faites avant et après construction. En tant que citoyen, nous avons le droit de déclarer une gêne si toutefois elle apparaît malgré les contrôles.

A 500m, le niveau de bruit des éoliennes est équivalent à une conversation discrète. Le parc de la Côte du Moulin prévoit d'aller bien au delà du minimum des 500m, l'éolienne la plus proche est en fait à quasiment 1km, bien plus que certains autres projets ailleurs en France. Je ne suis pas scientifique mais je sais que le son diminue avec la distance.

Nous ne sommes pas mal lotis avec ce projet, alors si nous pouvons aider à réparer nos dégâts et se chauffer correctement cet hiver, tout ça sans nuisances, je dis oui au projet !

Merci d'avoir pris le temps de me lire.